



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE
ET POPULAIRE



Au service
des peuples
et des nations

Termes de références pour les services d'un prestataire individuel (IC)

Projet: Elaboration d'une stratégie nationale et d'un cadre juridique et institutionnel sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation et des connaissances traditionnelles associées en ligne avec la Convention sur la diversité biologique et son Protocole de Nagoya en Algérie

I. INFORMATION GENERALE

<i>Intitulé de la mission :</i>	Expert national en communication, éducation et sensibilisation sur la biodiversité et l'APA (EN6)
<i>Référence :</i>	IC 004/2016
<i>Type de contrat :</i>	Individual Contract
<i>Durée du contrat :</i>	35 semaines
<i>Durée de la mission :</i>	35 semaines réparties sur toute la durée du projet
<i>Lieu :</i>	Alger et autres wilayas (Algérie)
<i>Date prévue de début :</i>	Dès que possible.
<i>Superviseur:</i>	Sous la supervision de l'analyste au programme du PNUD et du Directeur National du Projet, l'expert national en communication, éducation et sensibilisation sur la biodiversité et l'APA, collabore activement avec le Coordinateur National du Projet (CNP) et le conseiller technique du projet.

II. CONTEXTE DU PROJET

Le Gouvernement de l'Algérie pilote un projet pour l'élaboration d'une stratégie nationale et d'un cadre juridique et institutionnel sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation et des connaissances traditionnelles associées en conformité avec les dispositions de la Convention sur la diversité biologique et le Protocole de Nagoya, en Algérie. Ce projet bénéficie du financement du FEM, avec un cofinancement du PNUD et du Gouvernement Algérien.

De par sa taille et son emplacement géographique, l'Algérie est un pays important en termes d'écosystèmes et de diversité des espèces. Ceci en fait un pays attrayant pour les bio prospections, et fournit un potentiel à explorer pour la création de nouvelles richesses et favoriser le développement, conformément à la nouvelle stratégie nationale révisée pour la diversité biologique (SPANB).

La Convention sur la diversité biologique (CDB), dans son article 15, vise à définir le droit international sur la relation entre les fournisseurs et les utilisateurs des ressources biologiques et génétiques. Dans ce contexte, un régime d'accès et de partage des avantages (APA) représente une occasion pour renforcer considérablement les objectifs et les mesures de conservation de la biodiversité, en permettant la création de ressources additionnelles pour l'utilisation durable. Cependant, l'Algérie ne dispose actuellement que d'une ébauche d'un cadre juridique non fonctionnel qui régit la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, et le partage des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques en particulier.

En effet, en 2014, une Loi-cadre sur les ressources biologiques a été adoptée, mais l'absence de textes d'application constituant un cadre réglementaire d'APA national cohérent n'a pas permis l'utilisation des RG et le partage des avantages. Aussi, un régime d'APA efficace doit être développé, suite à une large consultation avec les parties prenantes, devant faciliter l'accès aux ressources génétiques et permettre le partage juste et

équitable des avantages découlant de leur utilisation durable au profit de la biodiversité et des fournisseurs de ces ressources.

Le développement de ce cadre juridique et institutionnel exige la mise en œuvre rapide et efficace de la Loi sur les ressources biologiques de 2014 et l'harmonisation avec les instruments juridiques et réglementaires en vigueur concernant les ressources génétiques et biologiques. Le cadre devrait être en conformité avec la Convention sur la diversité biologique et le Protocole de Nagoya, prenant en compte d'autres processus internationaux pertinents. Il doit également bénéficier du soutien nécessaire pour renforcer les capacités nationales dans divers domaines, en vue d'une mise en œuvre efficiente aux niveaux national et local.

C'est dans ce contexte que le Projet FEM-PNUD a été lancé. Son objectif est de consolider les actions de conservation et d'utilisation durable des ressources génétiques et des savoirs traditionnels associés en Algérie à travers le développement et la mise en œuvre d'une stratégie nationale et d'un cadre juridique et institutionnel sur l'accès et le partage des avantages (APA), conformément aux dispositions de la CDB et du Protocole de Nagoya.

Pour atteindre ces objectifs, le projet sera axé sur deux composantes principales, comme suit :

1. Développer une politique nationale, et un cadre juridique et institutionnel ;
2. Renforcer les capacités des institutions nationales compétentes.

Le PNUD Algérie, en partenariat avec la Direction Générale des Forêts, auprès du Ministère de l'agriculture, du développement rural et de la pêche, recrute un candidat qualifié pour le poste mentionné ci-dessous. Le contrat d'un an renouvelable sera fondé sur les résultats et sur une évaluation positive des résultats du titulaire. Les conditions d'emploi dépendront du type de contrat proposé.

III. TACHES ET RESPONSABILITES

L'expert national en communication, éducation et sensibilisation sur la biodiversité et l'APA (EN6), recruté pour le Projet et placé sous l'autorité de l'Analyste au programme PNUD et du Directeur National du Projet et en étroite collaboration avec le Coordinateur National du Projet, aura des tâches techniques (100%)

Objectifs :

L'expert est chargé de participer à l'élaboration de la stratégie nationale de communication, d'éducation et de sensibilisation sur l'APA, en collaboration avec le consultant international en matière de communication, d'éducation et de sensibilisation. Suite à la définition de la stratégie, il prend en charge la réalisation effective des activités définies dans le produit «communication, éducation et sensibilisation » du projet. Conduit, avec le Coordinateur National de Projet, la réalisation de plans de campagnes de communication, d'éducation et de sensibilisation visant les principales parties prenantes en ce qui concerne le cadre juridique national sur l'APA. Il est également responsable des activités relatives à l'évaluation des connaissances, aptitudes et pratiques (CAP) ciblant des groupes spécifiques (par exemple, les chercheurs, les collectivités locales et les acteurs pertinents de l'industrie, les représentants des populations locales), et visant à évaluer en fin de projet l'impact de la sensibilisation sur le cadre juridique national sur l'APA, la CBD et le Protocole de Nagoya.

PRINCIPALES TACHES

- Réviser et finaliser la stratégie nationale de communication d'éducation et de sensibilisation sur l'APA ;
- Créer le matériel de communication, d'éducation et de sensibilisation sur les questions relatives à l'accès et au partage des avantages en français ;
- Superviser la traduction des supports didactiques ;
- Lister les objectifs et définir les messages souhaités, notamment pour les groupes cibles suivants : décideurs politiques, parlementaires et autres élus, autorités locales, grand public, scientifiques et chercheurs, enfants/jeunes scolarisés, communautés locales, utilisateurs potentiels (privés et publics) à l'échelle internationale et nationale, organes de réglementation et de contrôle à l'échelle nationale, douaniers et agents de police, médias, magistrats et corps judiciaires ;
- Conduire avec le Coordinateur National de Projet, la réalisation des plans de campagnes de communication, d'éducation et de sensibilisation visant les principales parties prenantes en ce qui concerne le cadre juridique national sur l'APA ;
- Veiller à la diffusion par l'Unité de Gestion du Projet du matériel de communication, d'éducation et de sensibilisation et de formation au niveau national, régional et local, auprès de tous les acteurs du secteur public et de la société civile, et par les voies de communication existantes (médias audiovisuels, presse écrite, Internet, etc.)

- Participer à l'animation des ateliers multi-parties prenantes au niveau national et régional, sur les questions d'APA/CTA au cours desquels les parties prenantes prennent conscience que les contrats d'APA et les bio prospections bien menées peuvent contribuer au développement et au programme de conservation nationale/locale ;
- Participer à l'animation des sessions de formation des structures nationales concernées par l'APA en matière de communication, d'éducation, de sensibilisation et d'information.
- Participer aux réunions et ateliers organisés dans le cadre du projet ;
- Travailler en étroite collaboration avec le Coordinateur National du Projet et les autres membres de l'équipe ;
- Contribuer à la préparation du rapport final du projet

IV. PRODUITS ATTENDUS (LIVRABLES)

- Document de la stratégie nationale de communication d'éducation et de sensibilisation sur l'APA révisé et complété
- Proposition de supports didactiques (matériel de sensibilisation et de formation sur les questions relatives à l'accès et au partage des avantages (APA) ;
- Rapports relatif à la couverture médiatique d'événements nationaux organisés par le projet ;
- Eléments pour la structure d'un film documentaire sur les ressources génétiques nationales, l'APA et leur valorisation pour améliorer les conditions de vie des populations locales ;
- Eléments pour la structure du site Internet du projet et pour sa mise à jour régulière ;
- Contribution au rapport final du projet.

V. COMPETENCES

COMPETENCES PRINCIPALES

- Un diplôme d'études supérieures (Maîtrise) en communication, éducation et sensibilisation, sur les questions en rapport avec la protection de l'environnement et le développement durable une bonne connaissance de la CBD et du Protocole de Nagoya serait un atout ;
- Une expérience confirmée dans la communication, l'éducation et la sensibilisation avec les responsables institutionnels, la société civile, les associations professionnelles ;
- Expérience établie dans la conception et le développement de supports de communication, d'éducation et de sensibilisation ;
- Capacité à communiquer efficacement, oralement et par écrit, et de présenter des informations complexes et techniques ou générales; la connaissance et la compréhension des décisions et processus de l'APA est un atout.

VI. QUALIFICATIONS

<i>Education:</i>	Diplôme d'études supérieures (Maîtrise) en Communication, Éducation/Sensibilisation
<i>Expérience:</i>	- Au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans la communication, éducation et sensibilisation sur les questions en rapport avec la protection de l'environnement et le développement durable - Une expérience confirmée dans la communication, l'éducation et la sensibilisation avec les responsables institutionnels, la société civile, les associations professionnelles ; - Une expérience établie dans la conception et le développement de supports de communication, d'éducation et de sensibilisation ; - Capacité à communiquer efficacement, oralement et par écrit, et de présenter des informations complexes et techniques ou générales; la connaissance et la compréhension des décisions et processus de l'APA est un atout.
<i>Langues:</i>	La parfaite maîtrise du français et de l'arabe est requise et la connaissance de tamazight est un atout.

VI. DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L'OFFRE

OFFRE TECHNIQUE

- CV ou P11 (annexe 4) dûment rempli et signé indiquant au moins trois personnes de référence;
- Formulaire de confirmation d'intérêt et de disponibilité (annexe 3) dûment rempli et signé.

OFFRE FINANCIERE

L'offre financière doit être forfaitaire (incluant frais de déplacement, hébergement etc..) pour la réalisation des produits attendus (livrables) selon le calendrier d'exécution proposé pour cette mission. Elle doit être exprimée en Dinars algériens.

VII. CRITERES D'EVALUATION DE L'OFFRE

Les offres seront évaluées en deux étapes selon les critères suivants:

A. EVALUATION TECHNIQUE

Critère technique		Note
1	Qualification académique.	15
2	Au moins 10 ans d'expérience professionnelle confirmée dans la communication avec les responsables institutionnels, la société civile, les associations professionnelles ;	30
3	- Une expérience confirmée dans la communication, l'éducation et la sensibilisation avec les responsables institutionnels, la société civile, les associations professionnelles ;	10
4	- Une expérience établie dans la conception et le développement de supports de communication, d'éducation et de sensibilisation ;	5
5	- Capacité à communiquer efficacement, oralement et par écrit, et de présenter des informations complexes et techniques ou générales; - La connaissance et la compréhension des décisions et processus de l'APA est un atout.	10
Total		70

B. EVALUATION FINANCIERE

Les offres qualifiées ayant obtenues 70% du total des points à l'évaluation technique passeront à l'évaluation financière. Chaque offre financière (F) recevra une note financière (NF) calculée par comparaison avec l'offre financière la moins disante (Fm) de la manière suivante : $NF = 100 \times Fm / F$ (F étant le prix de l'offre financière). Enfin, les propositions seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations (70% pour la proposition technique et 30% pour la proposition financière), pour aboutir à une note globale (NG).

Le marché sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note globale (NG) pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité).

I. DEPOT DES CANDIDATURES

- Les candidat(e)s intéressé(e)s voudront bien adresser leur candidature en indiquant la référence à l'adresse suivante : **procurement.project.dz@undp.org 15 jours après la publication de cet avis.**

Seules les candidatures répondant aux critères susmentionnés seront prises en considération.